



A l'attention de Mme Keunebroek
Préfecture de la Loire-Atlantique
Bureau des procédures environnementales et
foncières
6 Quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES Cedex 1

LA MEZIERE, le 14 septembre 2018,

Courrier AR n° : 1A 156 949 1134 1

Objet : Réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale n° 2017-2949 en date du 10/09/2018

Références : PC 044 10317T1059 / PC 044 10317T1060 / PC 044 10317T1061 – centrale photovoltaïque Montoir de Bretagne

Madame Keunebroek,

Pour faire suite au courrier que vous nous avez adressé le 13 septembre 2018, vous trouverez par le présent courrier la réponse écrite de la part du Maître d'Ouvrage que nous formulons, conformément à la loi n°2018-148 du 2 mars 2018 modifiant l'article L.122-1 du Code de l'Environnement, à l'avis n°2017-2949 rendu le 10 Septembre 2018 par la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAe).

Le document susvisé appelle de notre part aucunes remarques ou compléments d'informations, tant il est conclu par la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale dans son avis que : « l'étude d'impact est globalement de bonne qualité », « les mesures prises pour éviter ou réduire les impacts sont globalement appropriées au contexte et aux enjeux » et « la pertinence du choix d'un site qui s'inscrit dans une zone favorable à l'implantation d'un parc photovoltaïque selon la doctrine régionale en la matière ».

Je vous remercie de bien vouloir, dès lors, organiser l'Enquête Publique dans les meilleurs délais.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez me joindre soit au 02 23 30 34 37 soit à l'adresse mail suivante : m.acquitter@groupe-langa.com

Je vous prie d'agréer, Madame Keunebroek, l'expression de mes salutations distinguées.

Mickaël ACQUITTER

Responsable Adjoint du Service Ingénierie

LANGA SOLUTION

Avenue du Phare de la Balue
CS 26831 - 35520 LA MEZIERE
Tél. 02 23 30 34 37 - Fax 02 99 30 87 24